



## Programme détaillé de la formation TAXI – CCPCT (Certificat de Capacité de Conducteur de Taxi) : RS5635

Mise à jour le 07/08/2025

Organisme de formation : La Bonne Voie  
Adresse : 18 Rue Sylvain Girerd, 42160 Bonson  
SIRET : 94161363000016

### Public visé

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant exercer l'activité de conducteur de taxi, que ce soit en création d'activité ou en reconversion professionnelle.

### Prérequis

- Être titulaire du permis B en cours de validité depuis au moins 3 ans (2 ans en cas de conduite accompagnée).
- Avoir un casier judiciaire compatible avec la profession (volet B2).
- Avoir passé avec succès l'examen médical obligatoire (aptitude physique à la conduite professionnelle).

### Objectif général

Acquérir les connaissances réglementaires, professionnelles, techniques et de sécurité nécessaire à l'exercice de la profession de conducteur de taxi, conformément à la réglementation en vigueur.

Préparer les candidats à l'obtention du Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur de Taxi (CCPCT) en leur apportant l'ensemble des compétences exigées par l'arrêté du 11 août 2017 et le référentiel RS5635.

### Programme et objectifs opérationnels

La formation couvre les compétences suivantes :

#### **A et G(T) ou G(V)- COMPÉTENCES COMMUNES (VTC - TAXI)**

Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues

Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers

Connaître les obligations générales relatives aux véhicules

Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue

Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels

La Bonne Voie – 18 Rue Sylvain Girerd – 42160 BONSON – Tél. 04 77 55 19 12

contact@labonnevoie.com – [www.labonnevoie.com](http://www.labonnevoie.com)

SIRET : 941 613 630 00016 – Numéro agrément : DS-2025-1406

# La Bonne Voie

## FORMATION TAXI

- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur toute et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande
- Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé
- Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur
- Compétences spécifiques taxis
- Connaître le fonctionnement des équipements spéciaux obligatoires et du terminal de paiement électronique
- Connaître l'articulation entre les réglementations nationales et locales
- Connaître le régime des autorisations de stationnement
- Connaître les règles de tarification d'une course taxi
- Connaître les activités complémentaires ouvertes aux taxis : services réguliers de transport, transport assis professionnalisé (TAP)

### **B - SECURITE ROUTIERE :**

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées)
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordi phones dans les véhicules
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter)
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension du permis)
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens



### **C - GESTION**

Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité :

Connaître les obligations et documents comptables

Connaître les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables

Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité

Connaître les principes de l'amortissement

Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, EURL, SARL, SASU, SAS, SCOP)

Connaître les modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...)

Connaître les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales

Connaître les différentes formalités déclaratives

Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat

Savoir définir les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) ; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage)

Compétences spécifiques taxis

Connaître les règles de détaxation partielle de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (T.I.C.P.E.)

Connaître la réglementation relative à la taxe de stationnement

### **D - FRANÇAIS**

Connaître un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports

Comprendre et s'exprimer en français pour :

accueillir la clientèle

comprendre les demandes des clients

interroger les clients sur leur confort

tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport

prendre congé des clients

### **E - ANGLAIS**

Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A 2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, pour :

Accueillir la clientèle

Comprendre les demandes simples des clients

Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle

Tenir une conversation très simple durant le transport

Prendre congé des clients



## **F (T)- CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET DE LA RÉGLEMENTATION LOCALE**

Compétence spécifique aux conducteurs de taxis

Connaître le territoire d'exercice de l'activité : principaux lieux, sites, bâtiments publics et les principaux axes routiers  
Connaître la réglementation locale en vigueur

## **CONDUITE ET SÉCURITÉ :**

### **- CONDUITE ET RESPECT DU CODE LA ROUTE**

Intégrer son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers  
(agglomérations denses, routes hors agglomération, voies rapides, autoroutes)

Respecter l'ensemble des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements.

Rechercher visuellement les informations : regarder, percevoir et trier les informations sur les situations de conduite,

contrôler dans les rétroviseurs, contrôler des angles morts en vision directe...

Analyser les situations de conduite et prévoir leurs évolutions (détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers...)

Adapter l'allure aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques)

Respecter les distances et marges de sécurité

Respecter les autres usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues)

Appliquer les principes d'éco-conduite

### **SOUPLESSE DE LA CONDUITE ASSURANT LE CONFORT DES PASSAGERS**

Utiliser de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule :

lors des changements d'allure (utilisation des freins et de l'accélérateur)

lors des changements de direction (maniement du volant, trajectoire)

lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesse automatique)

Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux

(ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations)

### **PRISE EN CHARGE ET DÉPOSE DES CLIENTS ET LEURS BAGAGES**

Respecter la réglementation de l'arrêt et du stationnement

Assurer la sécurité de l'arrêt par le choix de l'emplacement et le cas échéant par la gestion du risque

(attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse)

Manier correctement et précautionneusement les bagages



(savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles)

Compétences spécifiques taxis

Se faire héler en circulation par des clients dans le cadre de la maraude et s'arrêter en toute sécurité pour les prendre en charge

Le cas échéant (dans la mesure où la réglementation le permet),

utilisation des voies réservées à la circulation des véhicules des services réguliers de transports en commun

#### **RELATION CLIENT**

##### **PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET ATTITUDES DU CANDIDAT**

Avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité ainsi qu'une bonne présentation générale  
Avoir des attitudes et comportements adaptés (démarche, gestes, expressions, accueil des personnes à mobilité réduite)

Etre discret, courtois et respectueux du client

##### **ACCUEIL, COMPORTEMENT DURANT LE PARCOURS ET PRISE DE CONGÉ**

Accueillir le client lors de sa montée dans le véhicule, de façon adaptée à l'activité  
Converser durant le parcours si le client le désire en restant neutre et discret, veiller aux éléments en confort (température de l'habitacle, radio)

Prendre congé du client lors de l'arrivée au point de destination, de façon adaptée à l'activité

##### **VÉRIFICATION DE L'ETAT DU VÉHICULE AVANT ET APRES LA PRESTATION**

Veiller au bon état et à la propreté du véhicule

##### **CONSTRUCTION DU PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE**

###### **ÉLABORATION ET SUIVI DU PARCOURS**

Élaborer un parcours d'un lieu de prise en charge à un lieu de dépose des clients  
Utiliser un GPS (programmation, suivi de l'itinéraire) et utiliser un plan ou une carte routière  
Adapter le parcours à d'éventuelles difficultés inattendues (embouteillages, travaux)

Compétences spécifiques taxis

Construire immédiatement en réponse à la demande du client pris en charge, l'itinéraire le plus adapté en s'appuyant sur la connaissance du territoire

Connaître et savoir appliquer la réglementation locale de l'exploitation des taxis

La Bonne Voie – 18 Rue Sylvain Girerd – 42160 BONSON – Tél. 04 77 55 19 12

contact@labonnevoie.com – [www.labonnevoie.com](http://www.labonnevoie.com)

SIRET : 941 613 630 00016 – Numéro agrément : DS-2025-1406



### **DÉLIVRANCE D'INFORMATIONS TOURISTIQUES ET PRATIQUES**

- ▣ Délivrer des informations de base sur les sites et monuments d'intérêt culturel et touristique situés à proximité du lieu de l'épreuve et sur les lieux publics (gares, hôpitaux)

### **FACTURATION ET PAIEMENT**

#### **ÉTABLIR LE PRIX DE LA PRESTATION, FACTURER ET PROCÉDER A L'ENCAISSEMENT (POUR LES TAXIS, UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPÉCIAUX)**

- Calculer le prix de la course/de la mission
- Établir les documents (facture)
- Encaisser le paiement, notamment avec un terminal de paiement électronique
- Compétences spécifiques taxis
- Utiliser des équipements spéciaux (compteur horokilométrique, dispositif lumineux, plaque, horodateur, imprimante)
- et le terminal de paiement électronique (TPE) et contrôler leur bon fonctionnement
- Connaître la tarification locale applicable
- Calculer le coût estimatif d'une course en fonction de la durée, de la distance et des aléas de la circulation
- Établir une facture

### **Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques interactifs
- Études de cas pratiques et mises en situation professionnelles
- Simulations de parcours clients
- Évaluation formative tout au long de la formation
- Entraînement aux épreuves pratiques et théoriques de l'examen

### **Moyens pédagogiques**

- Salle de formation équipée (vidéoprojecteur, tableau blanc, supports imprimés)
- Véhicule double commande pour les entraînements à la conduite professionnelle
- Terminal de paiement électronique, horokilométrique, radio
- Plateforme de formation en ligne (si applicable) pour supports complémentaires

### **Modalités de validation**

- Évaluations formatives en cours de formation
- Présentation à l'examen officiel du CCPCT (épreuves théoriques et pratiques)
- Attestation de fin de formation remise à l'issue du parcours

# La Bonne Voie

## FORMATION TAXI

### Modalités d'accès

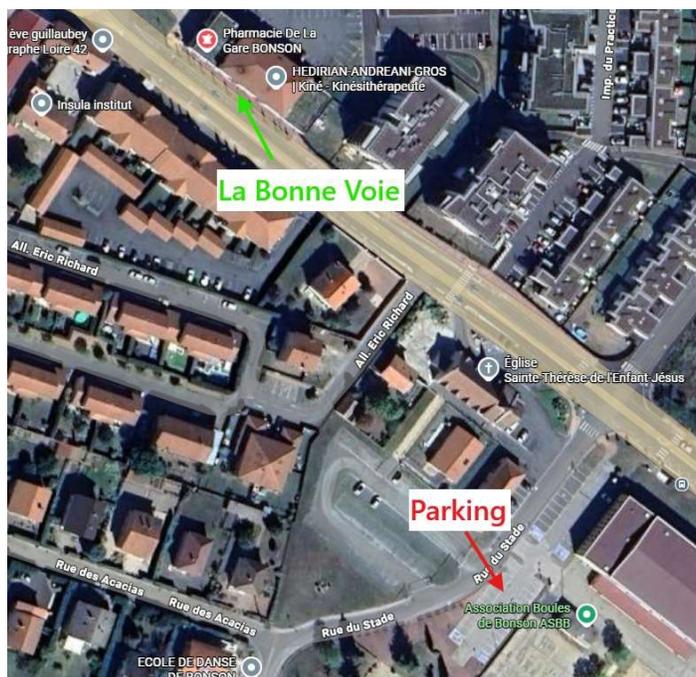
- Inscription via formulaire de demande (en ligne ou papier)
- Premier contact par téléphone ou e-mail avec notre équipe pédagogique
- Rendez-vous éventuel pour valider l'adéquation du projet avec le parcours proposé

L'accès à la formation se fait sur inscription via un formulaire complété, accompagné des justificatifs demandés (notamment une copie de la carte professionnelle en cours de validité). L'admission est conditionnée au respect des prérequis et à la disponibilité des places.

Accès en voiture parking à disposition

Arrêt de bus : Gare de Bonson

Gare : Gare de Bonson



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h-12h à 14h-17h

Pour toute question supplémentaire vous pouvez contacter le 0477551912



### Délais d'accès

- L'inscription est possible jusqu'à 7 jours ouvrés avant le début de la session, sous réserve de places disponibles
- Un devis est transmis sous 48h après demande
- Convocation envoyée au plus tard 5 jours avant le début de la session
- En cas de financement par un tiers (OPCO, CPF, Pôle emploi...), les délais peuvent dépendre de la validation du dossier

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout besoin spécifique (matériel adapté, organisation pédagogique...), merci de contacter notre référent handicap David BRUYAS 0681168564 à l'adresse [contact@labonnevoie.com](mailto:contact@labonnevoie.com) afin d'étudier les possibilités de compensation ou d'adaptation.